



Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | HIVER 2015 | N°7



JOYEUX NOËL
& BONNE ANNÉE

DANS UN VILLAGE FIER DE SES TRADITIONS !



Non loin, à l'intersection avec le chemin de la Dame, c'est le carrefour qui est en cours d'aménagement. A la demande des riverains, trois ralentisseurs successifs seront également prochainement installés au chemin de la Dame.

SÉCURITÉ ET EMBELLISSEMENT

BIENTÔT UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER DEVANT LA CHAPELLE CŒUR DE MARIE

Un bassin de rétention des eaux de pluie a été creusé fin octobre à l'intersection de la chapelle Saint-Cœur de Marie et de l'avenue Jean-Henri Fabre.

L'objectif est double : d'une part, prévenir les risques d'inondation (qui étaient fréquentes à cet endroit les jours de fortes précipitations) et en profiter pour mettre en valeur le patrimoine historique camarétois devant un édifice emblématique de notre village.

Les fortes pluies tombées début

novembre ont permis de mettre à l'épreuve l'efficacité du bassin de rétention qui a été créé pour éviter que les eaux de ruissellement ne s'écoulent sur les terrains riverains. Les travaux d'embellissement proprement dits auront lieu au printemps dans la foulée de ceux du syndicat des eaux R.A.O. qui a prévu de remplacer sur une cinquantaine de mètres une importante conduite d'adduction d'eau potable qui sera enfouie sous la chaussée de la route principale.

L'aménagement paysager des abords de la chapelle prévoit le traçage d'un cheminement piéton équipé de bancs le long de la chapelle (qui sera également accessible aux véhicules des pompes funèbres), l'aménagement et la mise en sécurité du bassin avec des arbustes et des essences méditerranéennes résistantes au milieu humide, ainsi que la création d'une perspective qui concourra à souligner la beauté de la chapelle. Cette perspective sera renforcée de nuit par un bel effet d'éclairage.



Chers Camarétois,

Je partage avec vous l'ambition d'animer notre ville, de la rendre plus belle, plus sûre, plus attrayante, et d'assurer la pérennité des commerces et des services de proximité.

A l'heure où vous lirez ce magazine, les travaux d'aménagement du tour de ville seront quasiment terminés. Ce chantier a été mené tambour battant, en seulement quatre mois. Il a été également moins coûteux qu'initialement prévu. Comme la municipalité s'y était engagée, la priorité a été donnée au stationnement. L'accès au centre ancien est en effet crucial pour le développement harmonieux de notre village.

2016 verra la concrétisation de nombreux autres projets qui nous tiennent à cœur : l'extension de l'école maternelle, la construction d'une salle polyvalente foot-animation, l'aménagement des abords de la chapelle Saint-Cœur de Marie, par exemple. La Ville relance également l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme qui nous mettra à l'abri des erreurs du passé.

Ce faisant, l'équipe municipale est fidèle à son programme qui prévoit de soutenir le sport, la culture et le réseau associatif, d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants et de valoriser le patrimoine camarétois dans le respect de nos traditions provençales.

Il faut être conscient toutefois que la diminution des dotations de l'Etat obligera à l'avenir les collectivités locales à redoubler de rigueur et d'inventivité pour parvenir à financer leurs projets structurants. Il faudra faire aussi bien avec moins !

Venant après les épreuves que vient de traverser notre pays, je forme le vœu que le temps de Noël et des fêtes de fin d'année vous apportent la joie et la sérénité dont nous avons tant besoin ! La municipalité se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016.

Bien cordialement,
Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues



Tout savoir sur le recensement. Page 23

Sommaire

L'hommage des Camarétois aux victimes des tueries	4
Le tour de ville rouvert avant Noël.....	11
Plan local d'urbanisme : la dernière ligne droite.....	12
E.L.CO. : un enseignement inquiétant.....	14
Le nouveau Noël des enfants de Camaret	17
L'école maternelle s'agrandit	21
Au programme	24

ATTENTATS ISLAMISTES

UN DEMI-MILLIER DE CAMARÉTOIS ONT RENDU HOMMAGE AUX VICTIMES

Une foule impressionnante, compacte et recueillie d'un demi-millier de personnes, dont le Conseil municipal au grand complet, s'est réunie dans la soirée du 16 novembre devant le parvis de l'Hôtel de Ville de Camaret pour rendre un dernier hommage aux victimes des attentats islamistes du 13 novembre à Paris et témoigner de leur compassion à leurs familles.

Le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, a d'abord déposé une gerbe au nom de la municipalité, puis a prononcé un sobre mot d'accueil appelant, « *face à la barbarie, à la réponse d'une nation civilisée, c'est-à-dire calme, digne et recueillie* » (lire son intervention ci-contre). La foule de Camarétois, parmi laquelle de très nombreux enfants de tous âges venus se recueillir en famille, s'est ensuite figée devant la chapelle ardente improvisée sur le perron de la mairie, face au drapeau tricolore endeuillé, dans une longue et émouvante minute de silence suivie d'une prière prononcée par le curé de la paroisse, le père Pascal M'Bamba, dont nous avons sollicité la présence.

Les participants à cet hommage poignant se sont ensuite difficilement séparés, le cœur lourd, après avoir repris en chœur la Marseillaise.



Hommage aux victimes



« De ces événements tragiques, par-delà le deuil et la colère, je retiens les formidables élans de solidarité, parfois au prix du sacrifice de leur vie, dont les rescapés des tueries nous ont rapporté le bouleversant témoignage. Un immense mouvement de fraternité est né ce jour-là dans les cœurs. Unis dans la douleur autour des trois couleurs du drapeau national, bleu, blanc, rouge, les Français ont redécouvert l'étendard de la fraternité. Je me félicite de ce regain de patriotisme. »

Philippe de Beauregard

L'HOMMAGE DU MAIRE DE CAMARET

Chers administrés,
Merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation. Merci aux Conseillers municipaux d'être là. Merci aussi au père Pascal M'Bamba de s'être joint à nous.

Nous avons été frappés par les attentats les plus meurtriers sur notre sol depuis la Seconde Guerre Mondiale. Nous sommes donc réunis pour un hommage aux victimes du terrorisme islamiste, pour penser aux morts et aux blessés, et pour nous associer à la douleur de leurs familles et de leurs proches.

Nos compatriotes parisiens ont été victimes d'une haine parfaitement identifiée, la haine de la France. Mais, face à cette barbarie, notre première réponse doit être celle d'une nation civilisée, c'est-à-dire calme, digne et recueillie. Ensuite viendra le temps des remises en question. Pour l'heure, place à la prière et au recueillement.

Nous allons tout d'abord déposer une gerbe au nom du Conseil municipal tout entier, puis vous pourrez déposer des fleurs et des bougies au pied du drapeau national. Le père Pascal prononcera ensuite une prière et nous clôturerons cet hommage par la Marseillaise.

Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues



COMMENT SE PROTÉGER ?



La multiplication des opérations de police consécutives aux attentats du 13 novembre en apporte la confirmation : « La France est en guerre ». A Camaret, une réunion de sécurité réunit régulièrement les acteurs concernés : le maire, Philippe de Beauregard, son adjoint à la sécurité, Lionel Muret, et le chef de la Police municipale, en liaison permanente avec la Gendarmerie nationale. Le Ravelin fait le point sur les précautions élémentaires que chacun doit s'efforcer d'adopter et sur les mesures déjà prises par la municipalité de Camaret.

Des renforts policiers pour protéger nos écoles

A Saint-Andéol, la rentrée de septembre avait été gâchée par le piratage informatique du site internet du groupe scolaire. Les auteurs n'ont pas encore été identifiés et ne le seront sans doute jamais, mais il pourrait s'agir d'activistes proches des milieux salafistes marocains.

Dans le contexte des attaques terroristes de novembre, la direction de l'établissement a adressé à la mairie une demande de protection renforcée. Dans un premier temps, un policier municipal a été affecté à la surveillance de l'établissement aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Les trois établissements scolaires publics de Camaret bénéficient de la même mesure.

Le redéploiement des effectifs de la Police municipale a en effet été rendu possible grâce au recrutement d'un quatrième policier en septembre. Par ailleurs, une maman ayant accepté d'assurer bénévolement la surveillance du passage piéton devant L'école des Amandiers, comme c'est le cas depuis longtemps à Frédéric Mistral, l'agent qui était précédemment affecté à cette tâche peut désormais se concentrer sur ses missions de sécurité.

Deux policiers municipaux armés patrouillent donc désormais en voiture aux abords des groupes scolaires de Camaret aux heures d'entrée et de sortie. Ils assurent ainsi une présence rassurante et dissuasive et sont en situation d'intervenir efficacement en cas de nécessité.

Redoubler de vigilance

Dans un village, tout le monde se connaît, ou presque. C'est particulièrement vrai à la sortie des écoles où les parents se retrouvent régulièrement. Si vous êtes témoin d'un fait suspect, si vous apercevez un individu au comportement étrange, une voiture stationnée à un endroit inhabituel, un colis abandonné sur la voie publique, ayez le réflexe de prévenir les autorités au plus vite :

Police municipale

04 90 37 82 66

Gendarmerie nationale

17 ou 112 depuis un téléphone mobile.

Ces précautions valent pour toutes les réunions et les manifestations publiques. A Camaret, sauf avis contraire de la Préfecture, nous avons fait le choix de ne pas céder face à la menace terroriste islamiste. Toutes les rencontres sportives et les manifestations culturelles, les expositions et les spectacles sont maintenus. La sécurité est la première des libertés. L'une et l'autre sont l'affaire de tous. Nous devons donc tous ensemble redoubler de vigilance pour se protéger les uns les autres.

LES AGENTS MUNICIPAUX ONT DU TALENT

Ces très beaux aménagements en bois ont été réalisés par un agent des services techniques de la commune pour répondre aux besoins de la collectivité ainsi qu'à la demande d'associations qui ont leurs activités à la Maison pour tous et au centre de loisirs. Plutôt que d'acheter de la camelote à un prix prohibitif, Wilfried Mischler, qui a la passion du bois, les a réalisés lui-même. Résultat : du mobilier bon marché, solide, esthétique, et réalisé sur mesure.



ON ASPIRE BIEN LES FEUILLES MORTES

Désormais, ce n'est plus à la pelle, mais à l'aspirateur qu'on ramasse les feuilles mortes. Bien que cette tâche relève de l'intercommunalité, les services techniques de la commune sillonnent ainsi régulièrement les rues de Camaret, en particulier après chaque coup de vent, pour éviter que les feuilles ne viennent obstruer les avaloirs d'eau de pluie. Le ramassage

des feuilles permet également de limiter les risques de glissades par temps de pluie, notamment des personnes âgées. Les agents communaux responsables de cette mission contribuent également au maintien de la propreté des rues du village et à son attractivité. Le maire a par ailleurs saisi la CCAOP pour que le planning du passage de ses agents soit respecté.



Quatre parcelles à louer aux Jardins de l'Aygues à partir du 1er janvier. 60 € par an. Location valable du 1er janvier au 31 décembre. Offre réservée aux Camarétois.

FERMETURE DES DÉCHETTERIES

En raison des fêtes de Noël, la CCAOP annonce que les déchetteries intercommunales de Camaret-sur-Aigues et Piolenc seront fermées du jeudi 24 décembre au samedi 26 décembre inclus. Réouverture le lundi 28 décembre à partir de 8h30. En revanche, les deux déchetteries seront ouvertes le samedi 2 janvier 2016.

POTAGER CHERCHE JARDINIER

Vous êtes jardinier dans l'âme mais vous n'avez pas de terrain pour assouvir votre passion ? Les jardins familiaux de l'Aygues sont faits pour vous. Chemin de la Dame, en bordure de la rivière, quatre parcelles viennent de se libérer. Si vous vous sentez le pied bêcheur et l'esprit potager, sachez qu'il ne vous en coûtera que 60 € par an, pour une location du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cette offre est exclusivement réservée aux Camarétois. En contrepartie de cette somme modique, la municipalité vous demandera de cultiver effectivement votre parcelle. Les jardins laissés en friche seront attribués à un autre locataire à l'issue du bail.

Renseignements : 04 90 37 22 60. M^{me} Corinne Pagano.

Nouvelles entreprises

COURS DE GUITARES TOUS STYLES



Ancien élève de l'Institut Musical de Formation Professionnelle et professeur de guitares depuis 2 ans, A. Steiner propose des cours complets de guitare électrique, classique et folk. Du rock au reggae, en passant par l'oriental, le jazz ou le métal, vous n'aurez pas de limite de choix de style.

Les cours se construisent sur trois axes : apprentissage de la technique, compréhension de la rythmique et

du ressenti du tempo et flat-picking & finger-picking & finger-style. Vous pouvez demander des cours de solfège si vous le désirez. Salle de répétition aménagée : amplis, sonorisation, support numérique et rythmique. Cours de janvier à décembre de 9h à 21h en continu. De 7 à 77ans.

Arnaud STEINER

310, chemin des vignes - Plan de dieu - 84850 Camaret-sur-Aigues
Tél : 04 90 35 00 13 - Portable : 06 43 48 20 10
steinernaud@yahoo.fr

GRIVEL AGENCEMENT



Rénovation et agencement d'Intérieur. Pose et conception.

Mr. GRIVEL

Portable : 06 67 33 14 81
grivel.agencement@gmail.com



Les enfants ont honoré leurs aïeux

11 NOVEMBRE 2015

CAMARET HONORE SES ENFANTS



Ferveur et recueillement ont marqué à Camaret les célébrations de l'armistice de la première guerre mondiale le 11 Novembre 1918. La municipalité a associé à cette commémoration les victimes arméniennes du génocide de 1915, à l'occasion du centenaire de ce crime de masse. Nous reproduisons ci-dessous le message lu devant le monument aux morts par les enfants des écoles de Camaret.

Le 11 novembre est le symbole des souffrances des soldats au front. C'est aussi le symbole de la souffrance des civils à l'arrière, dans tous les pays.

Le 24 avril 1915, débute dans l'empire ottoman un long martyr pour les populations civiles chrétiennes. La Turquie, alliée de l'Allemagne, profite en effet de la guerre pour mettre à exécution son plan visant à exterminer le peuple arménien en entier et annexer son territoire. Parce qu'ils sont chrétiens, les Arméniens sont accusés de pactiser avec les Russes. Ce faux prétexte marque le début du premier génocide du XX^{ème} siècle.

De 1915 à 1923, les deux tiers de la population arménienne sont physiquement éliminés, ce qui représente 1,5 million de victimes, sur une population totale de 2 millions de personnes !

Le 24 mai 1915, un mois seulement après le début du génocide, la France, le Royaume-Uni et la Russie accusent le gouvernement Jeune Turc de crime contre l'humanité, mais aucune sanction internationale ne suit ! Les conséquences de cette impuissance sont tragiques puisqu'un autre génocide, celui des juifs, sera commis pendant la seconde guerre mondiale.

« Mettre fin à leur existence »

Hitler prendra exemple sur le bourreau du peuple arménien, Talaat Pacha, mi-

nistre de l'Intérieur, aujourd'hui encore honoré comme un héros en Turquie, qui déclarait en septembre 1915 : « Il a été précédemment communiqué que le gouvernement a décidé d'exterminer entièrement tous les Arméniens habitant la Turquie. Ceux qui s'opposent à cet ordre et à cette décision seront démis de leurs fonctions. Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelques tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence ».

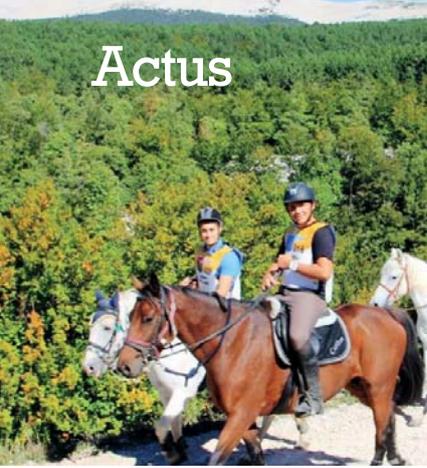
La planification du génocide se fait en deux phases : les déportations, puis les camps de concentration, en Syrie, à Deir-es-Zor, qui est l'Auschwitz des Armé-

niens, où ils agonisent dans des conditions effroyables.

De nombreuses personnalités religieuses, dont Le Père Charles de Foucaud, ou diplomatiques, comme le consul américain Leslie Davis, qui parle de « Provinces abattoirs », ont écrit sur cette tragédie d'émouvants témoignages ! Le 12 avril 2015, lors d'une messe au Vatican, le pape François, haute autorité morale universelle, a exhorté la Turquie à reconnaître le génocide des Arméniens.

Le 24 avril 2015, dans le monde entier, les descendants des rescapés ont commémoré le triste centenaire du génocide des Arméniens. Ils attendent toujours du gouvernement turc, reconnaissance, justice et réparation !





EN SELLE POUR CAMARET !

Sacré « meilleur plus jeune cavalier masculin » pour sa régularité l'an dernier, Nicolas ne s'est pas fait prier pour porter à nouveau les couleurs de Camaret à la Chevauchée des Blasons qui a eu lieu cette année les 19 et 20

septembre à Bédoin. Il termine 11^{ème} du classement général sur près de 200 participants, ce qui est remarquable pour ce jeune cavalier de 15 ans qui concourait pour la première fois dans la catégorie séniors !

En raison des fêtes de Noël, les services administratifs seront exceptionnellement fermés à partir du **Vendredi 25 décembre 2015 jusqu'au Vendredi 01 janvier 2016 inclus**. Une permanence sera assurée le **jeudi 31 décembre 2015** de 8h30 à 12h00, uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale. Pour toute urgence, un numéro d'astreinte est à votre disposition au 04.90.37.82.66. Bonnes fêtes de Noël à tous.

La Ville de Camaret

ELECTRICITÉ

CAMARET ÉCONOMISE AU MOINS 45.000 €

Le groupement de commandes formé par Camaret avec les communes de Piolenc, de Vaison-la-Romaine et de Bollène, ainsi qu'avec le CCAS de Bollène, vient de négocier un contrat de fourniture d'énergie électrique. Ce marché a été conclu pour 3 ans et permettra à Camaret d'économiser au bas mot 45.000 €, soit 15.000 € par an minimum. Deux prestataires ont répondu à l'appel d'offre. Le bureau d'études Pro Energie, mandaté par le groupement, a procédé au classement des prix et à l'analyse technique des dossiers. Au vu de cette analyse, la Commission d'appel d'offres du groupement a attribué le marché à Direct Energie.



LE MARCHÉ S'ÉTOFFE

Les deux potelets qui empêchaient le stationnement à hauteur de la porte cochère de la Maison Bèque ont été retirés pour permettre à de nouveaux commerçants de s'installer sur le marché du mercredi matin cours du Couchant. Ils seront prochainement remplacés par du mobilier amovible.

TERRE DE VAUCLUSE FÊTE SES 25 ANS

Pour son vingt-cinquième anniversaire, le Rallye Terre de Vaucluse a bénéficié cette année de conditions météo optimales le week-end des 14 et 15 novembre. Très nombreux à Camaret à circuler entre les stands techniques, les spectateurs se sont donc également massés en nombre dans les virages et le long des chemins de terre empruntés par les voitures pour les épreuves chronométrées.

Au classement général, les équipages camarétois ont réalisé une belle performance d'ensemble :

PUT William et BERENGIER Clément sur CITROËN Saxo VTS : 31^{ème}

FERRIERE David et BAUMET Eddy sur PEUGEOT 206 Rc : 43^{ème}

MONNIER David et GIOVANELLI Christophe sur PEUGEOT 205 GTI : 44^{ème}



LA REQUALIFICATION DU TOUR DE VILLE ACHEVÉE EN UN TEMPS RECORD !

La municipalité avait promis d'aller vite. La conjonction d'une météo exceptionnelle et d'un cahier des charges rigoureux, ainsi que l'excellente coordination entre les entreprises et les services de la commune ont permis de terminer avec trois mois d'avance le gros des travaux de la phase finale de requalification du tour de ville. Les travaux de finition ont d'ores et déjà commencé : sablage des trottoirs, pose du petit mobilier urbain (potelets, rampes, corbeilles, etc.) et aménagement des espaces végétalisés.

Les précédentes tranches de travaux du tour de ville avaient été réalisées sur des marchés à bons de commandes, c'est-à-dire avec des ordres de travaux au coup par coup et sans vision globale. Conséquences : surcoût et allongement de la durée des travaux. La nouvelle équipe municipale a souhaité quant à elle travailler sur un marché public global, étudié en détail, avec un cahier des charges et un calendrier précis. Le coût estimatif des travaux se trouve ainsi réduit de 60.000 € par rapport à l'estimatif : 450.000 € au lieu des 510.000 € initialement budgétés !

Cinq entreprises sont intervenues sur le chantier

Eiffage et TP Rouvière : terrassements, chaussées, bordures et réseaux d'eaux pluviales.
Sols : trottoirs et mobilier urbain.
Bouygues : éclairage public.
CEP Jardins : espaces verts et plantations.



Le nombre de places de stationnement a été augmenté sur la globalité du cœur de ville.



Piétons, mamans avec poussettes et personnes handicapées profitent désormais de trottoirs élargis et peuvent circuler en toute sécurité.



Partout où c'était réalisable sans entraîner de dépense supplémentaire, les commerces ont été mis en accessibilité.



Le sablage donnera leur aspect définitif aux trottoirs et aux emplacements de stationnement.

CAMARET SUR LE POINT DE RATTRAPER 10 ANS DE RETARD !



Commencée en 2004, mais toujours pas bouclée en 2014 lorsque la nouvelle municipalité est arrivée aux responsabilités, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Camaret est enfin sur la bonne voie. La Ville va maintenant lancer l'enquête publique.

La phase de concertation qui vient d'avoir lieu en mairie (du 30 novembre au 11 décembre) avait pour but de permettre aux Camarétois de prendre connaissance des orientations du nouveau document et, bien entendu, de donner leur avis. Ce n'était pas une étape légalement obligatoire, mais la municipalité a souhaité cette concertation supplémentaire. Chacun a pu ainsi consigner par écrit ses remarques sur le registre de concertation disposé dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville et obtenir tous les renseignements sou-

haités auprès de l'agent communal mis à la disposition du public. L'étape suivante sera celle de la consultation des personnes publiques associées (dont le Préfet), puis une nouvelle enquête publique avec les conclusions du commissaire enquêteur. La Préfecture de Vaucluse devra alors rendre son avis : approuver tel quel le projet de PLU présenté par la ville, ou lui réclamer d'éventuelles modifications. Lorsque la nouvelle équipe est arrivée aux responsabilités, en avril 2014, cela faisait déjà près d'un an

que le projet de PLU avait été stoppé net après l'enquête publique, en mai 2013. Cet invraisemblable retard a bien failli nous coûter très cher puisque l'échéance butoir a été fixée par l'Etat à mars 2017. Passée cette date, les communes qui n'auront pas établi de PLU seront soumises d'emblée à la réglementation nationale, sans tenir aucun compte des particularités locales.

Un développement urbain à taille humaine

Il a donc fallu mettre les bouchées

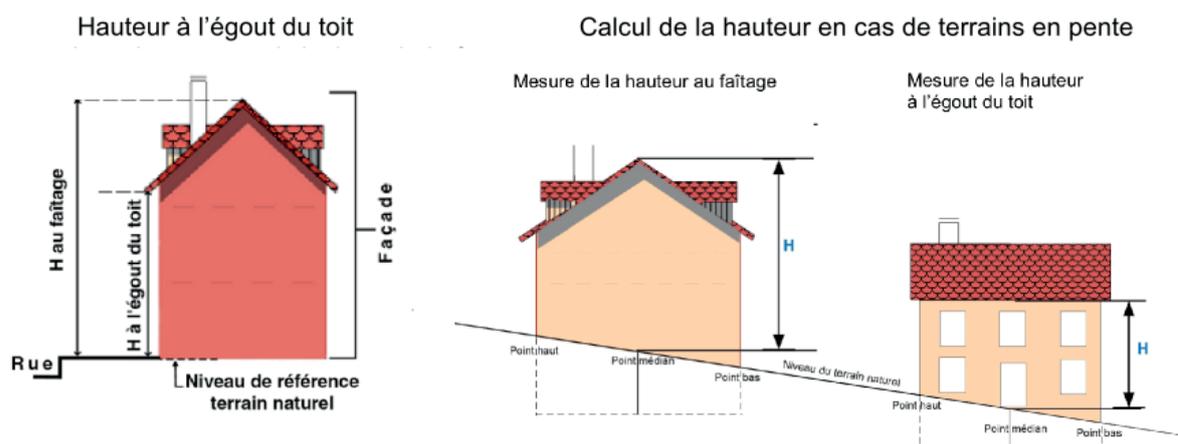
VOCABULAIRE

HAUTEUR AU FAÎTAGE

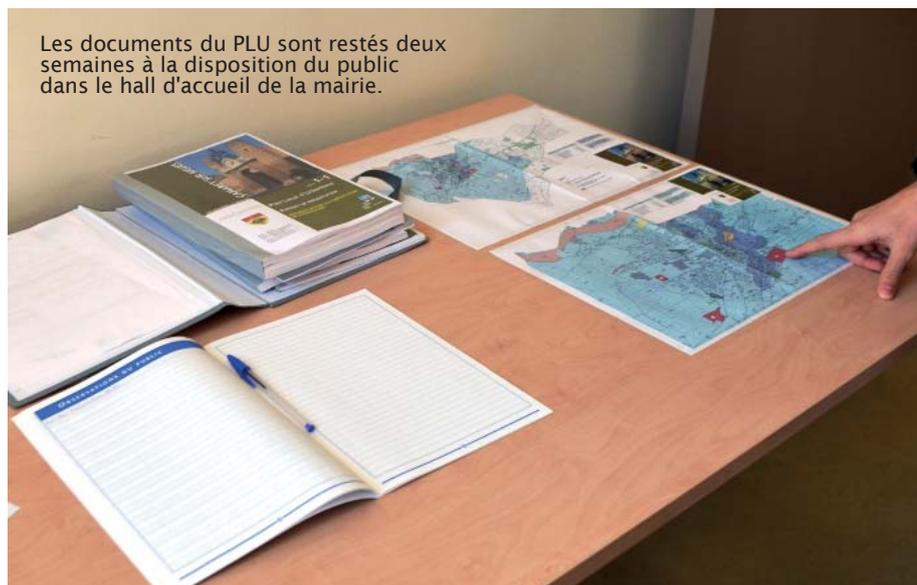
La hauteur mesurée du sol au point le plus élevé du bâtiment, non comptés les ouvrages indispensables et de faible emprise tels que souches de cheminées ou de ventilation, locaux techniques d'ascenseurs, garde-corps à condition que leur superficie n'excède pas 10% de la superficie du dernier niveau de la construction, cette surface est portée à 50% pour les immeubles de bureaux.

HAUTEUR A L'ÉGOÛT

La hauteur à l'égout du toit est la mesure verticale, prise au nu de la façade entre le sol naturel et le niveau le plus élevé de la façade.



Les documents du PLU sont restés deux semaines à la disposition du public dans le hall d'accueil de la mairie.



doubles pour doter enfin Camaret de l'outil de développement urbain que mérite notre ville. La commune a été très attentive en particulier aux suggestions et aux requêtes émises par les Camarétois lors de la précédente enquête publique et elle a intégré à son projet l'essentiel des remarques que le commissaire enquêteur avait formulées dans son rapport de mai 2013. Le maître mot du projet préparé par

la nouvelle municipalité est d'encourager le développement urbain à taille humaine de notre ville, en respectant l'environnement paysager et le bâti existant. Notre PLU sera celui d'un urbanisme maîtrisé ! Et ce, pour que plus jamais Camaret ne connaisse la triste expérience et le déplorable exemple des logements sociaux de l'avenue Fernand Gonnet. A l'arrêt depuis deux ans, ce chantier est le contre-exemple ce que nous voulons

Ce qui va changer

Les possibilités de construction tiendront compte de l'environnement existant, notamment en matière de types de constructions et de hauteurs (limitées au R+1, sauf dans les secteurs denses du cœur de ville où les immeubles anciens ont déjà une élévation plus importante).

Ainsi, les hauteurs seront limitées à 7m à l'égout et 9m au faîtage (voir ci-dessus), y compris dans la zone UB, en périphérie immédiate du centre-ville.

Par ailleurs, les constructions en zone agricole tiendront compte des derniers développements réglementaires et jurisprudentiels et permettront à nouveau par conséquent les extensions mesurées d'habitations existantes, ainsi que la création de piscines et d'annexes.

pour Camaret. La municipalité vient à nouveau de saisir sur ce dossier le Président du Conseil départemental pour lui demander d'agir auprès de Mistral Habitat dans l'intérêt des Camarétois.

UN RISQUE DE "CATECHISME ISLAMIQUE"

La municipalité s'interroge sur l'opportunité de mettre des salles de classe à disposition des enseignants de langue et culture d'origine. Dans le courrier qu'il a récemment adressé au Directeur académique pour justifier sa décision (ci-dessous), le maire de Camaret souligne que cet enseignement ne favorise pas, loin s'en faut, l'intégration des élèves. La municipalité s'interroge également sur le parcours professionnel et personnel des enseignants et dénonce la tentation d'un repli communautaire. Mais de quoi s'agit-il exactement ?



Camaret, le 16 octobre 2015

M. Dominique BECK
Directeur académique
des services de l'Education nationale
49, rue Thiers
84077 Avignon

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez adressé un courrier daté du 7 octobre 2015 pour m'informer de la mise en place de cours de langue et culture d'origine (turc et marocain) à l'école Les Amandiers et à l'école Frédéric Mistral.

Je suis surpris de cette démarche car les demandes d'information que je vous avais adressées l'an dernier sont restées lettre morte.

J'aimerais connaître en particulier le nombre exact d'élèves camarétois concernés et les horaires auxquels ces cours sont dispensés, ainsi que la qualification des professeurs, leur parcours professionnel et leur nationalité. Je m'estime d'autant plus fondé à vous réclamer ces précisions que l'un des deux intervenants délégués à Camaret l'an dernier ne maîtrisait pas notre langue.

Or, à ce jour, je suis dans l'incapacité de dissiper les inquiétudes des parents concernant la présence dans les écoles de personnels dont le parcours est inconnu.

Je m'oppose fermement par conséquent à l'usage des locaux de la commune pour des cours qui sont susceptibles d'avoir une dimension communautariste.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe de Beauregard
Maire de Camaret sur Aigues

Hôtel de Ville - Cours du Midi - 84850 Camaret sur Aigues
Tél. : 04 90 37 22 60 Fax : 04 90 37 72 33 - contact@camaret.org - www.camaret.org

C'est le ministère de l'Éducation nationale qui le rappelle : « Les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) concernent neuf pays : l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie. Ils sont mis en œuvre sur la base d'accords bilatéraux prenant appui sur une directive européenne du 25 juillet 1977 ». L'objectif est de « promouvoir (...) un enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine en faveur des enfants ».

En France, au niveau national, ce dispositif concernerait environ 100.000 enfants, principalement au primaire. A Camaret, où de nombreuses familles sont d'origine italienne, ce n'est pourtant pas la langue de Dante que le rectorat a choisi de mettre à l'honneur, mais le turc et le marocain. Choix surprenant. Mais allons plus loin. Comment les cours sont-ils organisés ?

Ils sont proposés à titre optionnel à partir du CE1, à raison d'une 1h30 à 3 h par semaine, après la classe le mercredi et le jeudi et, à titre exceptionnel, le samedi.

Le courrier que le maire de Camaret a adressé le 16 octobre au recteur d'académie n'a toujours pas reçu de réponse.

« Certains interlocuteurs craignent même que les Elco deviennent des catéchismes islamiques ».

Problème : l'enseignement est assuré par un personnel payé et formé par les ambassades des pays respectifs. Le professeur chargé d'enseigner le marocain est donc un sujet de sa majesté Mohammed VI, qui porte officiellement le titre de « commandeur des croyants ». Quant au professeur chargé d'enseigner le turc, il est payé par l'ambassade d'Ankara à Paris et reçoit ses consignes d'un gouvernement islamo-conservateur qui persécute les Kurdes, arme la rébellion islamiste en Syrie et refuse de reconnaître la culpabilité de son pays dans le génocide arménien. Faut-il s'inquiéter ? Oui, car le contenu des cours est totalement opaque. Et pour cause : certains des enseignants ne maîtrisent pas le français et de surcroît ils ne rendent de compte à personne ! C'était le cas l'an dernier du professeur de turc délégué à Camaret.

Ces craintes sont d'ailleurs renforcées par un rapport confidentiel du Haut Conseil à l'Intégration (H.C.I.) remis au Premier ministre en 2013, mais révélé seulement dans la presse au printemps de cette année. On y relève en particulier que les Elco « sont susceptibles de renforcer les références communautaires (et) peuvent conduire au communautarisme. Certains interlocuteurs craignent même que les Elco deviennent des 'catéchismes islamiques' » !

« La réussite des enfants de l'immigration passe avant tout par la maîtrise du français ».

Exemple, parmi d'autres, tiré du guide de l'enseignant édité en 2010 par le ministère de l'Éducation turc : « Le chapitre V de cet ouvrage intitulé «Foi, islam et morale» insiste



sur l'importance de croire en Allah, un des principes de la foi, et sur la nécessaire acquisition par les élèves d'une bonne connaissance de la vie du prophète Mahomet dont l'importance doit être mise en valeur ». On est loin des principes de la laïcité et des valeurs républicaines qui devraient s'imposer à l'école... Plus inquiétant encore. Pour les experts du H.C.I., « les conditions de diffusion de l'enseignement du turc s'avèrent extrêmement préoccupantes face aux moyens engagés par l'État turc qui, non content de prendre en charge l'organisation des Elco, ne refuse pas toujours son

concours à certaines associations communautaires d'inspiration islamiste en France...» Les auteurs relèvent par ailleurs « que la réussite des enfants de l'immigration passe avant tout par la maîtrise du français » et concluent en demandant la suppression du dispositif. Dans ces conditions, la municipalité camarétoise a décidé d'appliquer le principe de précaution et refusera dorénavant de prêter son concours à l'Education nationale pour la mise en œuvre des Elco dans des locaux appartenant à la commune, financés par les contribuables camarétois.

Camaret s'illumine pour les fêtes de Noël



Un superbe spectacle attendait les Camarétois qui avaient bravé le froid le 21 novembre : l'illumination du Ravelin. La mise en lumière de la porte d'entrée de ville marque désormais depuis 2014, le début de la période des fêtes de Noël à Camaret. De nouvelles décorations complètent celles que la Ville a déjà achetées l'an dernier. Elles ont été choisies pour donner de Camaret l'image d'une ville belle, festive et dynamique.





Pour la première fois cette année, la mairie a offert un grand spectacle de Noël à tous les petits Camarétos, et pas seulement aux enfants du personnel communal comme c'était le cas jusqu'à présent. Les enfants se sont retrouvés à l'espace Roussière le 5 décembre en fin d'après-midi pour un très joli conte joué dans un décor féerique qui a ravi petits et grands : « Les fabuleuses histoires de Lilou, la pestouille », avant de partager un goûter gourmand servi par les élus.

LE NOËL GOURMAND DE CAMARET

La gastronomie avait rendez-vous avec la bonne humeur à Camaret le week-end des 28 et 29 novembre sur les 1.900 m² des deux niveaux de l'espace Roussière. Avec, cette année, toute une série d'innovations voulues par la municipalité pour donner une nouvelle dimension au Marché de Noël.

En partenariat avec les Disciples d'Escoffier, dont la grande disponibilité ne se dément pas, la Ville a

ainsi organisé, spécialement pour les enfants des écoles, un sympathique concours de cuisine sur le thème des pâtes fraîches.

Les visiteurs ont également pu déguster sur place les spécialités du terroir d'une dizaine de producteurs indépendants regroupés dans une allée gourmande particulièrement fréquentée.

Enfin, proposé en prologue à la nocturne du samedi, le spectacle des

Allumeurs d'Etoiles de la Compagnie Lilou a fait rêver le nombreux public en début de soirée.

Organisatrice, en tant que première adjointe au Maire, de ces deux journées très réussies, Elvire Teocchi s'est félicitée du succès de cette formule revisitée, en dépit du contexte national, et que « les 75 exposants sont repartis satisfaits de leur week-end ».



PRODUIRE FRANÇAIS POUR MANGER FRANÇAIS

VIN SUR VIN POUR LES J.A. !

Le froid n'a pas empêché les Camarétois de descendre nombreux dans les rues du village le 21 novembre pour goûter aux vins de terroir apportés par les Jeunes Agriculteurs de Vaucluse. Dans la foulée de l'illumination du Ravelin, la deuxième édition de « Camaret fête le vin » était organisée conjointement avec la municipalité. Elle s'est poursuivie le soir et tard dans la nuit à l'Espace

Roussière où un repas servi par les J.A. a réuni près de 250 convives de tous âges sur un thème particulièrement appétissant : « Produire français pour manger français ». Derrière ce slogan accrocheur, les Jeunes agriculteurs de Vaucluse avaient pour but de démontrer qu'on peut produire localement à un prix compétitif et élaborer de la cuisine de qualité. Pari tenu !



L'UCC AU SOMMET DE SA FORME !

Le Dimanche 27 Septembre, douze cyclos du Club de Camaret ont effectués l'ascension du col mythique de l'Alpe d'Huez, suivie de celle du col de Sarennes. La rentrée s'est faite par Bourg d'Oisans. Les cyclistes ont parcouru 60 kilomètres et la montée s'est effectuée en 1h15 pour les plus vaillants et 1h40 pour les plus prudents, avec un dénivelé total de 1.575 mètres. Parmi les participants, un conseiller municipal de Camaret : Jean-Luc Da Costa. En 2016, l'UCC a prévu un séjour à Embrun ainsi que l'ascension du Glandon.



Union Camarétoise
des
Commerçants Artisans et Viticulteurs

TOMBOLA GRATUITE

U.C.C.A.V.

2000€ EN BON D'ACHAT

1 X 200€ et 60x30€ avec 6 tampons de commerçants différents

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____

Tél. : _____ / _____

Valable chez tous les commerçants adhérents de l'UCCAV pour six achats effectués chez six commerçants différents. Date limite de participation : 26 décembre. Tirage de la tombola le 27 décembre.

TALENTS À PARTAGER

ET SI TOUT CE QUE VOUS PENSIEZ SAVOIR SUR LES ATELIERS ADULTES ÉTAIT FAUX ?

Les « Ateliers Adultes » proposés par la Ville offrent à tous l'opportunité de découvrir et partager passions, talents et loisirs dans le cadre agréable de la « Maison pour tous » de Camaret. Café, thé et bavardage en supplément gratuit !

Aux fourneaux, à surveiller la cuisson des petits gâteaux ? Devant l'encrier, affairé à peindre des vitraux ? Absorbé dans une discussion sur le dernier roman que vous avez lu ? Ou occupé à façonner les santons de la crèche de Noël ? Les activités proposées par les Ateliers adultes sont variées, mais elles ont toutes un point commun : le partage de connaissances et de talents dans la bonne humeur et l'amitié. Thé et café compris.

Aux Ateliers adultes, les hommes et les moins de 50 ans se font malheureusement discrets, et c'est bien dommage, car eux aussi ont de bonnes idées à revendre. Astuces de bricolage, idées d'aménagement intérieur ou de jardinage, envie simplement de partager avec d'autres une passion, un talent artistique, des projets ou des souvenirs de voyages, etc. Les Ateliers adultes sont gratuits et ouverts à tous. Ils n'attendent que vous, Messieurs, n'hésitez plus !

A ce propos, l'agent d'animation municipale chargée des Ateliers adultes lance un appel pressant aux artisans et commerçants de Camaret : vous avez du talent, vous maîtrisez un savoir-faire, venez les présenter ! Cela ne vous prendra que 2 ou 3 heures, une fois dans l'année.

L'an dernier, par exemple, un ornithologue amateur

est venu présenter des techniques de construction de nichoirs. Plus récemment, lors d'un échange intergénérationnel, le Club Ados a organisé un « *Goûté presque parfait* » où les jeunes ont proposé à la dégustation les délices qu'ils avaient eux-mêmes préparés.

Le programme des Ateliers adultes est réactualisé tous les mois et disponible sur le site internet de Camaret-sur-Aigues : www.camaret.org, et sur place à la Maison pour tous. Renseignez-vous, c'est gratuit !

Courriel : atelieradulte@camaret.org. Ouvert tous les lundis de 14h30 à 17h30.



Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

Trouver la bonne info, c'est facile :



www.camaret.org
se met aux couleurs du blason



Facebook



Le Ravelin

LA MATERNELLE PROCHAINEMENT AGRANDIE !

Dans la foulée de la mobilisation qui a permis de pérenniser la grande section de l'école maternelle, fermée puis rouverte par l'Education nationale à la rentrée 2014, la municipalité avait pris l'engagement de déplacer dans un bâtiment en dur la salle de classe qui se trouve actuellement dans un Algéco.

Très vite, il est apparu que l'ancienne crèche se prêtait d'autant mieux à ce projet d'extension qu'elle est idéalement située dans le même ensemble que de la « Souleïado ». Seul un grillage, en effet, sépare la construction de la cour de l'école. Ce choix présente un avantage décisif : aménager le bâtiment pour y recevoir une salle de classe et ses annexes (bureau, dortoir et sanitaires) s'avère bien moins coûteux que de construire un nouveau bâtiment.

La municipalité a donc pris la décision qui s'imposait et a décidé de réaliser ici l'extension tant attendue de l'école maternelle. Le projet a été rendu possible, il faut le souligner, grâce à la compréhension des associations artistiques (chorale, dessin et musique) qui se partageaient l'occupation de l'ancienne crèche, et qui ont toutes accepté les solutions de relogement proposées par la ville, à la Maison pour tous et à la Gare aux enfants.

L'avis d'appel public à la concurrence est clos depuis la

fin octobre. Le chantier a été divisé en sept lots qui incluent la démolition des cloisons intérieures, la pose de portes, volets et baies vitrées, le doublage des plafonds et la pose de nouvelles séparations, les revêtements de sols, les peintures, l'installation de sanitaires adaptés, celle de la VMC, la réfection de l'électricité, les enduits de façade et la remise à neuf de l'installation de chauffage. Les travaux ont été chiffrés à 140.000 € TTC. Ils débiteront dès janvier et seront terminés avant l'été.

Les enfants de grande section de la Souleïado et leur enseignant pourront alors emménager dans des locaux confortables et fonctionnels.

Nouveaux à Camaret ?

Le Maire et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous à l'Hôtel de Ville le mardi 26 janvier à 18h30.

C'est dans ce bâtiment entièrement réaménagé que les élèves de la classe de grande section de maternelle emménageront au printemps.



VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Mission locale : Mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Tél : 04 90 35 60 85.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudi du mois sur rendez-vous. Tél : 04 90 11 55 00.

Pôle Insertion : Mardi journée, jeudi après-midi - sur rendez-vous. Tél : 04 90 28 85 74.

CCAS : Mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Tél : 04 90 46 41 47.

Conciliateur de justice : Sur RDV. Tél : 06 12 46 77 39.

GEIQ BTP : Aide recherche emploi domaine bâtiment. Tous les jours. Tél : 04 90 37 74 73.

Consultation de nourissons : 3^e lundi du mois sur RDV. Contact : Centre Médico Social - 13, rue de Bretagne. 84100 Orange. Tél : 04 90 11 55 11 et 04 90 11 55 12.

Association pour l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail et l'Insertion Sociale (ISATIS) : Sur RDV. Tél : 04 32 76 03 90.

Point d'information Jeunesse : Du lundi au vendredi de 13h à 17h30, sauf vacances de Noël.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

CORRESPONDANT DE PRESSE AU JOURNAL

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr

Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE VAISON

Sophie RIGAUT, **Conseillère départementale du canton de Vaison-la-Romaine**, assure des permanences à la mairie de Camaret tous les 4^{èmes} mercredi du mois, de 9h30 à 11h. Elle est joignable au 04 90 16 22 68 et par courriel : sophie.rigaut@cg84.fr. Xavier Bernard, **Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine**, reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi en mairie d'Entrechaux. Tél. : 04 90 46 00 11 et par courriel : xavier.bernard@cg84.fr

État civil

Septembre 2015

NAISSANCES

- » Timélio BRICOURT né le 07 SEPTEMBRE 2015 à AVIGNON
- » Lamya BOUKHRISS née le 09 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE
- » Maysan BOUKHRISS née le 09 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE
- » Lucie NAVARRA née le 11 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE
- » Nyno ESTEVE né le 11 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE
- » Kylian TERNISIEN né le 15 septembre 2015 à CARPENTRAS
- » Marcel CUER né le 18 septembre 2015 à ORANGE
- » RAMAT Katherine née le 23 septembre à CARPENTRAS

DECES

- » SOUREILLAT Josette décédée le 21 SEPTEMBRE 2015 à VALREAS
- » AMBROGI Suzanne décédée le 27 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE
- » MARTIN Gabrielle décédée le 27 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE
- » VAUSSENET Laurence décédée le 29 SEPTEMBRE 2015 à ORANGE

MARIAGES

- » VEGAS Amandine et CHRISTY Charles mariés le 12 SEPTEMBRE 2015

Octobre 2015

DECES

- » SINARD André décédé le 11 OCTOBRE 2015 à CAMARET

MARIAGES

- » BOUKHRISS Jamal et DAYRE Maëva mariés le 10 OCTOBRE 2015 à CAMARET
- » TRUC Chantal et FOURCAUD Philippe mariés le samedi 24 octobre 2015 à CAMARET

Novembre 2015

NAISSANCES

- » AUNET Ethan né le 12 novembre à ORANGE
- » PERIANAYAGASSAMY Angel né le 12 novembre 2015 à ORANGE
- » CARRE Marcus né le 21 novembre 2015 à ORANGE

DECES

- » Jacqueline DUPEYRE décédée le 11 NOVEMBRE 2015 à SABLET
- » Aldo BARONE MADORERA décédé le 23 NOVEMBRE 2015 à ORANGE

MARIAGES

- » MATHIEU Magali et BOUTELIER Pascal mariés le 14 NOVEMBRE 2015 à CAMARET

EXPRESSION LIBRE

GROUPE SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

Chers Camarétos,

Nous voici arrivés au terme d'une année tragique pour les Français, une année charnière, lourde de son lot de traumatismes et de conséquences, une année qui marquera notre Histoire.

Après le premier choc causé par les attentats du mois de Janvier, les Français se sont réveillés horrifiés et impuissants au lendemain des massacres perpétrés durant la nuit du 13 novembre en plein cœur de Paris. Mais ce sentiment d'effroi qui a saisi la Nation toute entière ne doit pas s'installer dans nos esprits et y engendrer la Peur.

Toute cette jeunesse est morte parce qu'elle aimait la Musique, la Convivialité, la Vie, et à l'appel des noms des victimes, nous pouvons constater que ces tueries aveugles ont fauché sans distinction de nationalité, de race ou de religion.

Ces actes terroristes ne sont pas l'image d'un peuple qui en souffre mais uniquement les exactions commises par une frange totalement hors contrôle.

OUI, comme pour le 11 septembre 2001 à New York, il y aura désormais un « AVANT » et un « APRES » le 13 novembre 2015 pour les Français.

Face à cette triste réalité, les représentants de la liste « Sérénité pour Camaret » demandent aux Camarétos de ne pas se laisser emporter par une réaction instinctive et intempestive et de ne faire aucun amalgame que ce soit dans leur quotidien ou dans leurs choix.

Mais en revanche, c'est maintenant que nous devons nous tourner vers nos gouvernants et leur faire comprendre que le temps des promesses jamais concrétisées, pour nous endormir, n'a que trop duré.

Aujourd'hui nous attendons des actes réfléchis et sécurisants pour le

peuple français, pour son intégrité physique, intellectuelle, morale et pour son avenir économique et pour nos Enfants.

Ils nous en sont redevables pour tout le mal que nous avons subi !

Après les promesses et les paroles : LES ACTES.

Mais la Vie est porteuse d'Espoir, aussi en cette période de l'Avent et de préparation des fêtes, l'ensemble des représentants de la liste « Sérénité pour Camaret » vous souhaite une fin d'année paisible et joyeuse en famille et entre amis ainsi qu'une année 2016 qui nous, l'espérons et le souhaitons, fera oublier les moments tragiques que nous venons de passer.

Jean-Paul MONTAGNIER, Georges POINT, Michel PAIALUNGA, Renée SOVERA

GROUPE ENSEMBLE POUR CAMARET

Les élus de la liste « Ensemble pour Camaret » vous souhaitent en cette fin d'année, marquée par les terribles événements du mois de Novembre, de bonnes fêtes, entourés de vos proches. Qu'elles soient pour tous synonymes de partages. Tous nos vœux de réussite dans ce que vous entreprendrez en 2016. Notre groupe, seule opposition réelle au sein du conseil municipal, continuera son travail d'information et d'analyse critique de l'action municipale.

Demain doit toujours être une promesse d'espoir, de bonheur, d'épanouissement personnel et collectif. Bonne année à tous. Pour rester en contact :

<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

Marlène THIBAUD, Véronique CHOMEL, Jean François MENGUY, Laurent ARCUSET

RECENSEMENT : MODE D'EMPLOI

Cette année, le recensement se déroule à Camaret ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-re-](http://www.le-re-censement-et-moi.fr)

[censement-et-moi.fr](http://www.le-re-censement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement.

Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

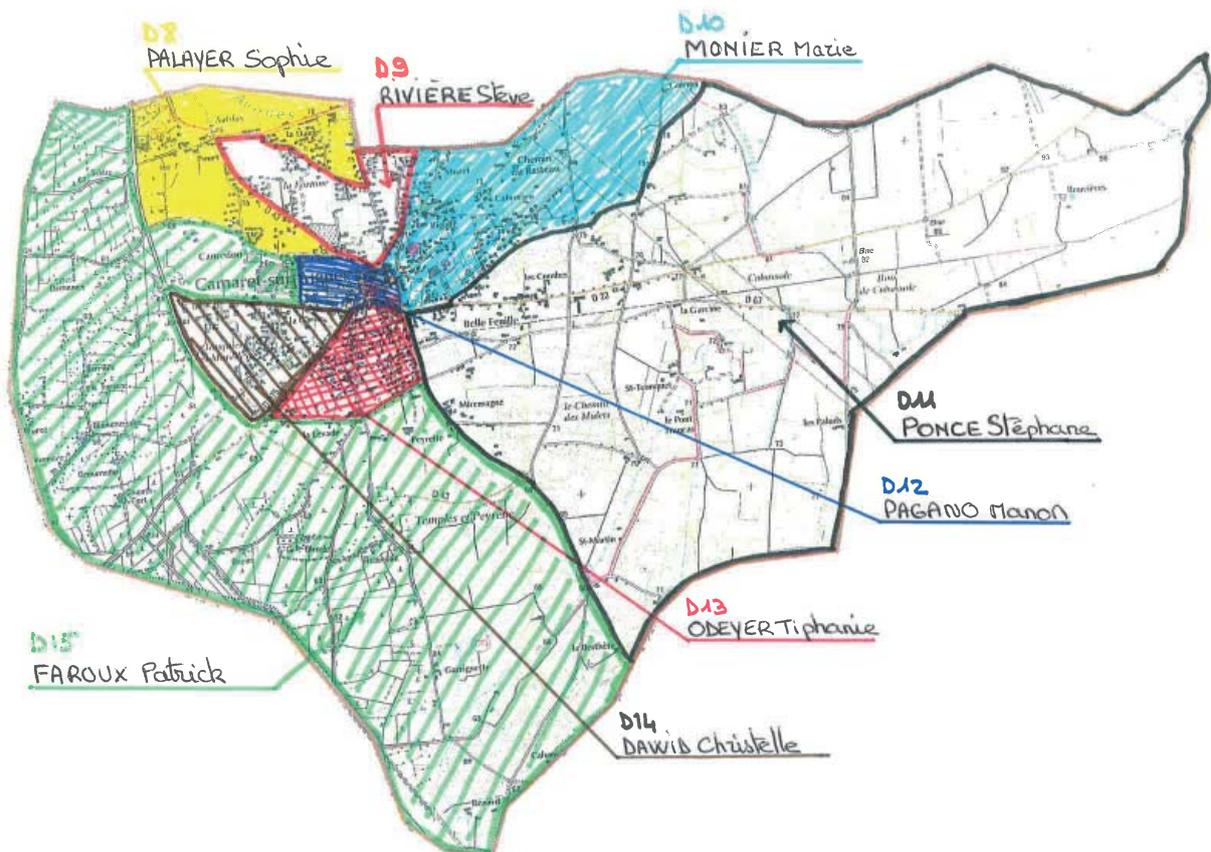
Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

Découvrez les noms et les secteurs des agents recenseurs



AU PROGRAMME

Jeudi 31 décembre

Réveillon 2015 animé par Gérard Sinclair avec DJ Années Tubes. Repas préparé par Mines de Saveurs. Sur réservation uniquement : 04 90 65 91 75 / 06 98 54 36 21. reveillon2015@aol.com

Dimanche 3 janvier

15h : Loto de la Grosse boule. Salle polyvalente.

Mardi 5 janvier

15h - 19h30 : Don du sang. Salle polyvalente.

Jeudi 7 janvier

Au programme de Ciné-Ravelin.

18h : Un + Une

20h30 : Star Wars 7

Vendredi 8 janvier

19h : Vœux du maire au personnel municipal. Espace Roussière.

Dimanche 10 janvier

14h30 : Loto des Amis de Camaret. Salle polyvalente.

Jeudi 14 janvier

18h30 : Vœux du maire à la population. Espace Roussière.

Samedi 16 janvier

Remise de prix de la Ligue Motocycliste de Provence - Motoball. Soirée à la Halle des sports.

Dimanche 17 janvier

14h30 : Loto de la paroisse. Salle polyvalente.

Jeudi 21 janvier

Conseil municipal à 19h.

Dimanche 24 janvier

14h30 : Loto de l'Amicale laïque. Salle polyvalente.

Mardi 26 janvier

18h30 : Accueil des nouveaux Camarétois à l'Hôtel de Ville.

Dimanche 31 janvier

14h30 : Loto du PCF. Salle polyvalente.

Vendredi 5 février

Carnaval de l'école Saint-Andéol. Espace Roussière.

Dimanche 7 février

14h30 : Loto du Moto-ball Camaret. Salle polyvalente.

Dimanche 14 février

14h30 : Loto de l'ASC jeunes. Salle polyvalente.

Jeudi 3 mars

Conseil municipal à 19h.

Dimanche 13 mars

Loto de l'Oume 15h00. Salle polyvalente.

Dimanche 20 mars

Manifestation sportive organisée par l'association Roller Camarétois au bénéfice de la Ligue contre le Cancer.

14h00 : Loto du Tennis Club. Salle polyvalente.

Mardi 22 mars

15h - 19h30 : Don du sang. Salle polyvalente.

Mardi 29 mars

Conseil municipal à 19h.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS - ÉLECTIONS RÉGIONALES Canton de VAISON LA ROMAINE - 1^{er} TOUR - 06 DÉCEMBRE 2015

Participation : 56,29 %

NOM des CANDIDATS	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	RESULTATS	
	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	%
Jean-Marc GOVERNATORI Alliance écologiste indépendant	19	20	22	61	2.99
Isabelle BONNET Lutte ouvrière-faire entendre le camp des travailleurs	6	10	8	24	1.18
Jacques BOMPARD Union des droites	53	65	48	166	8.14
Sophie CAMARD La région coopérative, sociale, écologiste et citoyenne avec Sophie CAMARD et Jean-Marc COPPOLA	30	36	24	90	4.41
Marion MARECHAL- LE PEN La France plein Sud !	345	372	368	1085	53.21
Christian ESTROSI Ça va changer	94	126	81	301	14.76
Christophe CASTANER Notre Région, notre fierté	73	90	88	251	12.3
Daniel ROMANI L'UPR avec François ASSELINEAU, le Parti qui monte, malgré le silence des médias	2	12	3	17	0.83
Noël CHUISANO Debout la France avec Nicolas DUPONT-AIGNAN	10	14	10	34	1.67
Cyril JARNY Pour une nouvelle donne Régionale	1	6	3	10	0.49

Nombre d'électeurs inscrits : 3722 ; Nombre de votants : 2095 ; Nombre de nuls : 28 ;
Nombre de blancs : 28 ; Nombre de suffrages exprimés : 2039

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ÉLECTIONS RÉGIONALES Canton de VAISON LA ROMAINE 2^e TOUR - 13 DÉCEMBRE 2015

Participation : 63,32 %

NOM des CANDIDATS	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	RESULTATS	
	VOIX	VOIX	VOIX	VOIX	%
Marion MARECHAL- LE PEN La France plein Sud	415	481	452	1348	60.88
Christian ESTROSI Ça va changer	245	366	255	866	39.11

Nombre d'électeurs inscrits : 3722
Nombre de votants : 2357 soit 63.32 %
Nombre de nuls : 57
Nombre de blancs : 86
Nombre de suffrages exprimés : 2214

